



MINISTÈRE DE LA CULTURE

CENTRE DES
MONUMENTS NATIONAUX

FICHE DE POSTE

2020-482917

Tous les postes du Ministère de la culture et de ses établissements
sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleurs(es) handicapés(es)

N° BIEP DE DIFFUSION (en cas de republication) :

Paris, le 15 octobre 2020

Intitulé du poste (F/H): <p style="text-align: center;">Expert gestion jardins et grands domaines</p> <p>Directrice de la conservation des monuments et des collections</p>	Catégorie statutaire : A Corps : Attaché d'administration / chef de travaux d'art Code corps (cf. Annexe) : ATTA / CTAR Groupe RIFSEEP* : 2 Métier du CMN : Expert hautement qualifié Groupe d'emploi CMN : 5
--	--

Domaine(s) Fonctionnel(s) : (Cf. Répertoire ministériel des métiers de la culture – RMCC 2012) : Conservation, architecture et patrimoine architectural

Emploi(s) Type : (cf. Répertoire ministériel des métiers de la culture – RMCC 2012) : Chargé de préservation et de mise en valeur d'un fonds patrimonial et de collections – CUL11A

Adresse administrative et géographique de l'affectation : Centre des monuments nationaux – Direction de la conservation des monuments et des collections - Château de Talcy (41370)

Missions et activités principales :

Sous l'autorité de la directrice de la conservation des monuments et des collections, l'expert en gestion de jardins et grands domaines assure des missions de veille technique, réglementaire et de conseil en matière de travaux d'entretien et de maintenance dans les grands domaines et les jardins.

Sa mission concerne :

- La conservation des jardins, espaces naturels et tous les espaces extérieurs remis en dotation au CMN, soit plus de 3000 ha ;
- La collaboration avec les AUE-Conservateurs des monuments nationaux pour l'analyse des travaux d'entretien horticole, forestier, agricole et d'aménagement écologique, ainsi que le suivi et la mise en œuvre des expertises, le suivi et la mise en œuvre des diagnostics horticoles, forestiers, agricoles

L'encadrement de l'expert patrimoine végétal sur la veille sanitaire notamment

- L'expertise technique et réglementaire sur le patrimoine végétal concernant les projets de maîtrise d'ouvrage.

Il est le référent de l'établissement dans ces domaines et participe à l'élaboration des solutions respectueuses de l'intégrité des monuments et de la politique des jardins du CMN, dénommée : « Monuments au vert ».

Il assure la veille réglementaire et technique, et diffuse l'information auprès des agents jardiniers, des services jardins et des administrateurs via le réseau interne du CMN.

Il propose, coordonne et anime la mise en œuvre de la politique de l'établissement en matière de mise en valeur des jardins, de protection de l'environnement et de gestion écologique des espaces verts et espaces naturels de l'établissement.

Il participe à la programmation des opérations de maîtrise d'ouvrage.

Il contribue à l'élaboration des programmes et des cahiers des charges pour la conception des projets qui restent sous l'autorité des AUE conservateurs.

Il assure la relation avec les services de l'Etat et les instances représentatives dans le domaine des parcs et jardins historiques et des espaces naturels protégés.

Il conseille le service de la formation sur les modules à proposer aux agents jardiniers ou polyvalents.

Activités :

En matière de conservation du patrimoine végétal :

- Participation et collaboration avec les AUE-Conservateurs pour la réalisation et la présentation des constats d'état des parcs, jardins et espaces naturels du CMN.
- Encadre le paysagiste de la direction en charge du patrimoine végétal à la DCMC

- Mise en place et suivi des documents de gestion des espaces extérieurs.
- Contribution à l'analyse des besoins des services jardins ou des monuments pour leur fonctionnement et mise en place de documents de suivi de la gestion et des équipes.
- Contribution à l'établissement des programmes d'étude et de travaux piloté par les AUE conservateurs
- Participation à l'analyse des études et projets sur les espaces extérieurs des monuments.
- Suivi régulier du bon déroulement des opérations sur le terrain
- Surveillance et alerte sur l'état du patrimoine végétal, identification des risques majeurs, suivi de l'évolution des grands parasites et pathogènes des espèces végétales, proposition des interventions nécessaires pour la protection et la pérennité du patrimoine.

En matière de conseils et expertises :

- Rédaction des notes dans le cadre des propositions de projets domaniaux, des conventions et des manifestations pour la bonne conservation des espaces dans le cadre des avis des AUE-Conservateurs des monuments nationaux.
- Mise à jour les informations relatives au patrimoine végétal des différents monuments et suivi des labels et partenariats
- Conseil aux administrateurs pour la définition des orientations de gestion du patrimoine végétal et de management des équipes de jardiniers.
- Construction de partenariats avec des acteurs responsables dans le domaine des jardins, des espaces naturels, de l'histoire des jardins et des domaines scientifiques liés à l'horticulture, le paysage et l'écologie (LPO, ONF, ICOMOS, IUCN, Ministère de l'écologie, réseaux associatifs, collectivités).

Compétences principales mises en œuvre : (cotés sur 4 niveaux initié – pratique – maîtrise - expert) : Expérience dans la gestion de patrimoine arboré, dans la gestion d'un grand domaine, encadrement de jardiniers, relation avec des institutions et partenaires.

Compétences techniques :

- Maîtrise de l'environnement juridique de l'exercice de la maîtrise d'ouvrage et de la commande publique ;
- Connaissance dans l'art et l'histoire des jardins ;
- Connaissance dans le pilotage de prestataire et de suivi de projet ;
- Sensibilité des travaux sur le patrimoine arboré;
- Notion de botanique et de culture arboricole.

Savoir-faire

- Capacité à déployer ses connaissances et ses réseaux relationnels en fonction d'objectifs prédéfinis ;
- Capacité à conduire des projets et à fédérer les équipes autour d'objectifs partagés ;
- Savoir représenter l'établissement auprès de diverses institutions.

Savoir-être (compétences comportementales)

- Sens relationnel ;
- Sens de la communication ;
- Sens de la méthode et de l'organisation ;
- Réactivité ;
- Goût personnel pour le travail en équipe interdisciplinaire, capacité de dialogue ;
- Esprit de synthèse.

Environnement professionnel :

Premier réseau public français culturel et touristique avec près de 10 millions de visiteurs par an, le Centre des monuments nationaux (CMN) est administré par un conseil d'administration et dirigé par un président, nommé par décret sur proposition du ministre de la Culture et de la Communication pour une durée de trois ans renouvelable. Il conserve et ouvre à la visite près de cent monuments d'exception. Tous illustrent, par leur diversité, la richesse du patrimoine français.

S'appuyant sur une politique tarifaire adaptée, le CMN facilite la découverte du patrimoine monumental pour tous les publics. Son fonctionnement repose à plus de 84 % sur ses ressources propres issues notamment de la fréquentation, des locations d'espaces ou encore du mécénat. Fondé sur un système de péréquation, le Centre des monuments nationaux est un acteur de solidarité patrimoniale.

Depuis 2007, l'établissement a pour nouvelle mission d'assurer, en qualité de maître d'ouvrage, la conservation, la restauration et l'entretien des monuments placés sous sa responsabilité.

Le CMN assure également une mission d'éditeur public sous la marque Éditions du patrimoine. Il contribue ainsi fortement à la connaissance et à la promotion du patrimoine.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le Ministère de la Culture et ses établissements publics s'engagent à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement. Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement

Liaisons hiérarchiques : Rattachement direct à la Directrice de la conservation des monuments et des collections

Liaisons fonctionnelles : Interactions avec les autres directions du siège de l'établissement, les monuments, l'administration déconcentrée de l'État et les collectivités territoriales, les ministères, les institutions, les entreprises

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :

- 32 jours de congés annuels et 13 jours de RTT ;
- Déplacements fréquents sur le territoire (permis B obligatoire).

Qui contacter ?

Informations (uniquement) : Madame Delphine Christophe, Directrice de la conservation des monuments et des collections delphine.christophe@monuments-nationaux.fr

Candidatures : CV et lettre de motivation (obligatoires) à adresser au plus tard le 15 novembre 2020 à recrutement@monuments-nationaux.fr

Date de mise à jour de la fiche de poste : 2020